



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
15 SEPTEMBRE 2015**

- PRÉSENTS** : M. P. MEYLAN, Président
Mme C. DUBELLY HATINGUAIS, Secrétaire
Mme I. GIANNATTASIO
MM. R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON,
O. OBERSON, R. PARTY et B. SCHOPFER
M. P. BOUVIER, Maire
M. R. HUGON, Adjoint
- EXCUSÉS** : Mmes M. GAY et V. MORON
M. X. BEUCHAT, Adjoint
- ABSENT** : M. S. LEMA

M. le Président ouvre la séance à 20h00.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2015

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 23 juin 2015 est approuvé à l'unanimité, soit par 9 oui.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 29 juin 2015, **M. le Président** demande si l'un des Conseillers(ères) a l'intention de faire opposition aux décisions rendues le 24 juin dernier, soumises au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 60C LAC), au sujet :

- de l'octroi en 2016, par le biais du Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de CHF 5'000.-- à chaque nouvelle place de crèche créée;
- de la participation du Fonds intercommunal au financement 2016 du Bibliobus, pour un montant de CHF 600'000.--;
- au financement 2016, par le biais du Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de CHF 1'000'000.--;
- au financement 2016, par le biais du Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de CHF 300'000.--;

- de la participation 2016 du Fonds intercommunal au co-financement de la relève sportive pour un montant de CHF 600'000.--;
- du financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de CHF 1'000'000.--;
- de la participation du Fonds intercommunal à l'extension du réseau inter-administrations genevoises (RIAG) en direction des dernières communes non reliées en fibre optique, pour un montant de CHF 3'300'000.--;
- de la participation 2016 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), pour un montant de CHF 6'500'000.--;
- de l'octroi, en 2016, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de CHF 2'500'000.-- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

Aucun(e) Conseiller(ère) municipal(e) ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.
Il est donc pris acte de ces décisions.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy

M. Bouvier explique qu'à ce jour et depuis la mise en place du SPXXI, un piquet est assuré chaque nuit, de 19h00 à 6h00, samedi/dimanche et jours fériés. Celui-ci s'effectue à tour de rôle par les officiers de l'État-major, endossant ainsi le poste de chef d'intervention pour lequel chacun a suivi des cours spécifiques. Étant relativement peu nombreux, cela représente non seulement un coût mais également un investissement personnel conséquent. Dans l'optique d'alléger les charges de chacun, les communes d'Avusy, Avully et Chancy souhaitent regrouper le programme des piquets.

Passablement de discussions ont lieu au sein des États-majors des différentes compagnies. Tous ne sont pas favorables à cette collaboration mais les magistrats s'emploient à convaincre les capitaines qui à leur tour convaincront leurs sapeurs. Ce nouveau fonctionnement pourrait entrer en vigueur pour le budget 2017.

M. Schopfer demande ce qui est fait pour intéresser les jeunes à intégrer la Compagnie vu le manque de volontaires.

M. Bouvier lui répond que malgré les différentes communications mises en place, cela reste difficile de motiver les jeunes à se mobiliser.

b) Bâtiment communal - route de Bellegarde 18, 20 et 22

M. Bouvier résume brièvement la situation et communique qu'une séance avec les locataires actuels a eu lieu le 4 septembre dernier en présence de la Régie et des architectes.

L'architecte a présenté le projet et la Régie a pu répondre à toutes les questions y compris celles ne concernant pas le sujet traité. **M. Bouvier** a insisté sur le fait que cela doit être une aventure commune et qu'il ne souhaitait pas présenter la chose une fois finie mais associer les locataires au projet. Tous se sont prononcés favorablement au rehaussement et à la rénovation des appartements malgré les contraintes liées aux travaux (poussière, bruit...).

M. Bouvier se déclare satisfait. Le feu vert a été obtenu des locataires et la Commune pourra entamer le projet assez rapidement.

M. Hugon indique que la préoccupation première des locataires est l'augmentation des loyers après travaux de rénovation. Effectivement, l'objectif sera d'amener tous les loyers au minimum au plancher défini par la LDTR (loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maison d'habitation).

Mme Giannattasio demande si un locataire peut réellement bloquer le projet alors que c'est une décision du propriétaire.

M. Hugon lui précise que si un locataire fait appel à l'Asloca, la globalité du projet peut être retardée car toutes les rénovations ne font l'objet que d'une seule et même autorisation. C'est donc largement plus confortable d'entamer les travaux avec l'accord de tous.

M. Bouvier s'engage à recevoir les locataires à revenus trop modestes pour subvenir à la hausse des loyers afin de ne pas leur mettre le couteau sous la gorge. Il est hors de question de mettre quelqu'un à la porte s'il ne peut plus payer son loyer.

M. Bono revient sur l'historique. Il ne se souvient pas de scénario arrêté pour les locataires. Serait-il possible que la commission qui travaille sur ce sujet puisse présenter un dossier et faire une communication complète au Conseil municipal afin que ses membres soient capables d'apprécier le travail effectué ainsi que l'impact financier ? Il relève que ce projet fait partie de la volonté de la Commune à ce que les jeunes familles restent et que les Anciens ne soient pas obligés de partir.

M. Cal Suarez signale que le Service de prestations complémentaires peut intervenir pour aider les personnes touchant l'AVS ou ayant des revenus inférieurs au minimum vital.

M. Bouvier confirme que la Régie en a parlé.

M. Hugon affirme qu'il n'est évidemment pas question que la Commune prenne à sa charge une subvention qui pourrait déjà être fournie par un service de l'État.

Mme Giannattasio indique que la Commune peut également faire appel à l'aide d'une assistante sociale.

Suite à une question de **M. Party**, **M. Meylan** rappelle que la nouvelle chaudière (changée l'an dernier) a été dimensionnée pour absorber l'éventualité du rehaussement.

c) Crèche intercommunale

Toujours dans le cadre d'un regroupement des communes de la Champagne afin de réduire les coûts, **M. Bouvier** informe le Conseil municipal qu'une séance se tiendra vendredi après-midi sur la possibilité d'un regroupement multifonctionnel et multigénérationnel, et notamment la création d'une crèche intercommunale soit sur Avully, soit sur Avusy.

d) Villa Wenger / hangar Forestier

M. Bouvier indique que les travaux de rafraîchissement de la villa sont presque terminés. Il souhaite un accord unanime avec ses Adjoints au sujet des locations possibles, notamment sur la durée du bail (court ou moyen terme).

e) Chauffage au bois

M. Bouvier revient sur la centrale au bois fonctionnant au mazout depuis plus de 2 ans ... Suite aux derniers entretiens de ce printemps, il communique que l'Exécutif est toujours en discussion avec les Services industriels de Genève (SIG) afin que les choses avancent. Aucune solution n'a été trouvée pour l'instant mais une date butoir au 22 septembre a été fixée pour recevoir des SIG des réponses précises aux questions posées ainsi qu'une proposition viable pour les deux parties.

Il semble dès lors difficile que cela soit au point pour cet hiver car le délai est très court pour que cela se finalise.

S'ensuit une discussion sur les différents calculs demandés aux SIG ainsi que l'augmentation prévisible du prix au KWh. Une négociation est en cours et **M. Bouvier** souhaite vivement qu'une solution équitable pour tous soit trouvée. Avant tout, et en tant que Cité de l'Energie, il n'est pas envisageable de continuer dans cette voie. Un résumé complet de l'intervention des SIG auprès du Conseil municipal a été rédigé dans le procès-verbal de la séance du 17 juin 2014.

f) CMnet

M. Bouvier indique que le CMnet fonctionne.

L'ensemble des Conseillers(ères) demande à ce que l'envoi d'une notification continue car les nouveautés ne sont malheureusement pas visibles sans fouiller dans le site.

M. Bouvier stipule que le SIACG va mettre en place un système de notification automatique, mais il confirme que d'ici-là, Mme Spencer le fera manuellement.

g) Repas de fin d'année du CM

Compte tenu d'un agenda communal particulièrement chargé, **M. Bouvier** communique que le repas du Conseil municipal traditionnellement organisé en automne est reporté à fin janvier. Un doodle sera préparé à cette fin.

h) Label « Cité de l'énergie »

M. Bouvier transmet que la remise du label « Cité de l'énergie » aura lieu le 29 septembre à Berne. Aucun des magistrats n'étant disponible à cette date, M. F. Gunter représentera la Commune. **M. Bouvier** indique que si l'un des Conseillers(ères) est intéressé à l'accompagner (déplacement en train), il lui suffit de s'annoncer auprès du secrétariat.

i) Journée internationale à pied à l'école - vendredi 18 septembre 2015

M. Hugon distribue et décrit brièvement le programme prévu à cette occasion et souhaite que quelques membres du Conseil municipal soient présents. L'APE est en charge des animations et le secrétariat organise l'accueil « café/croissant » à l'école.

j) Jardin d'enfants-Garderie Les Crocolions

M. Hugon résume le compte-rendu remis par Mme Guinand, responsable de la garderie. Il indique que le jardin d'enfants est aujourd'hui quasiment complet en accueillant 44 enfants par semaine. L'équipe d'encadrement est de 3 éducatrices et une stagiaire.

k) Journées de ski

M. Hugon annonce que les journées de ski seront vraisemblablement à nouveau organisées conjointement avec Avully et Avusy en 2016.

4. PROJET DE DÉLIBÉRATION**a) Proposition relative à la délégation de compétence à M. le Maire pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k, chiffre 4 de la loi sur l'administration des communes**

M. le Président donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 9 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 9 oui.

5. NOMINATION DES PRÉSIDENTS(ES) ET VICE-PRÉSIDENTS(ES) DES LOCAUX DE VOTE POUR 2016

M. le Président soumet la liste pour les 28 février, 5 juin, 25 septembre et 27 novembre 2016, à savoir :

Présidente	:	Mme Valérie Froelicher
Suppléante de la Présidente	:	Mme Isabelle Giannattasio
Vice-Présidente	:	Mme Valérie Moron
Suppléante de la Vice-Présidente	:	Mme Sarah Terraneo

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 9 oui.
Il est pris acte de ces nominations.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des finances

M. Bono indique que la prochaine séance de la commission des finances aura lieu le 21 octobre 2015. Son principal objet sera l'examen du budget.

b) Commission des bâtiments et travaux

M. Schopfer mentionne que la prochaine séance de la commission des bâtiments et travaux aura lieu le 22 septembre 2015.

c) Commission de la circulation et de la sécurité routière

M. Merlon résume la teneur de la commission de la circulation et de la sécurité du 14 septembre :

- le projet de réaménagement des chemins de Champlong et des Raclerets est quasiment accepté par la CMNS (presque sans modification), les travaux débiteront donc prochainement;
- la route de Valleiry : l'aménagement du trottoir fait l'objet de discussions au sujet de la largeur de la route pour permettre le passage de camions, installation de potelets à la sortie des parkings ... Les services concernés se contredisant les uns les autres, le projet reste flou;
- la modification de la limitation de vitesse à Passeiry a été abordée ainsi que le réaménagement possible entre la route de Chancy et le village. Si une limitation à 30 km/h est souhaitable, elle nécessiterait certains aménagements pour la faire respecter.

d) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio confirme que deux réunions ont été organisées car énormément de sujets devaient être abordés en profondeur afin d'une part, d'informer les nouveaux Conseillers(ères) municipaux(ales) des sujets courants et d'autre part, de définir un budget cohérent. Elle relève la motivation de chacun et la masse de travail à abattre.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Dubelly Hatinguais a presque terminé la prochaine édition du Chancylien. Elle tient à signaler qu'elle n'a pas encore toutes les présentations des membres du Conseil municipal, mais qu'elle ne pourra attendre beaucoup plus longtemps ... La motivation est évidemment au rendez-vous mais elle relève tout de même que c'est un sacré boulot !

f) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

En l'absence de Mme la Vice-Présidente, **M. le Président** passe la présidence à **Mme Giannattasio**. Il peut ensuite présenter les conclusions de la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie tenue le 31 août dernier.

M. Meylan fait part des différentes propositions de la commission au Conseil municipal :

- **Aménagement du centre du village**

La commission propose d'aller de l'avant pour le dépôt du dossier complémentaire au DALE, avec les modifications indiquées dans le préavis de la CMNS. Le nouveau plan sera envoyé à **M. Beuchat** qui le transmettra aux membres de la commission sous format électronique.

Durant l'instruction de la demande d'autorisation, un devis général des travaux à précision de +/- 5% est à élaborer (descriptif complet).

- **Secteur des jeux**

Etant donné la fragilité et la vétusté des jeux actuels, la commission propose de mettre ce secteur en soumission de manière avancée par rapport au projet global, avec auparavant la rédaction d'un devis général spécifique à cet endroit.

- **Couvert et véranda**

La commission propose de confier un mandat à une équipe de mandataires pour l'étude du couvert selon les recommandations de la CMNS et en application des normes SIA.

- **IEPA**

La commission propose d'effectuer une étude de faisabilité pour une structure multigénérationnelle.

- **Surélévation de l'immeuble communal - route de Bellegarde 18, 20 et 22**

Compte tenu des aspects de rendement intéressant et d'amélioration thermique du bâtiment, la commission recommande la mise en œuvre prochaine du projet de surélévation.

M. Bono relève que l'an prochain et conformément à ce qui a été dit, l'exercice verra vraisemblablement une augmentation globale des charges sociales et, tenant également compte des divers projets de la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie, il espère trouver assez d'argent dans la besace pour éviter de devoir augmenter le centime additionnel déjà le plus élevé du canton...

Mme Giannattasio aborde le sujet des absents récurrents au Conseil municipal (sans excuse valable) et demande l'avis des membres présents sur ce qui pourrait être fait pour que cette situation ne perdure pas.

Le secrétariat est chargé de demander au Service de surveillance des communes s'il existe un protocole à ce sujet.

M. Bono annonce que 9 personnes participeront au repas de soutien en faveur de l'association du Burkina Faso et remercie cette forte présence chancinoise.

M. le Président lève la séance à 21h40.



Le Président du Conseil municipal
Pierre Meylan



La Secrétaire du Conseil municipal
Chantal Dubelly Hatinguais



La Secrétaire
Joëlle Noverraz